

Résumé de la consultation publique

Plan directeur du parc urbain national de la Rouge

Introduction

En 2011, Parcs Canada a entrepris un processus de consultation en quatre phases réparties sur plusieurs années auprès des partenaires autochtones, du public, des intervenants, des bénévoles, de tous les ordres de gouvernement et de l'Office de protection de la nature de Toronto et de la région (TRCA) afin d'élaborer la *vision du parc* (2011), le *concept du parc* (2012) et le *plan directeur* du parc urbain national de la Rouge (2018). Au cours de cette période, plus de 20 000 Canadiens et 200 organisations ont formulé des commentaires et participé à la planification du premier parc urbain national du Canada.

Le présent rapport résume les résultats de la consultation publique sur le tout premier plan directeur du parc urbain national de la Rouge. Le rapport décrit ce qui suit :

- Processus de consultation ayant mené au plan directeur;
- En quoi le plan directeur provisoire de 2014 a été modifié et amélioré;
- « Ce que nous avons entendu » en 2018;
- « Ce que nous avons entendu » en 2014;
- L'avenir.

Processus de consultation publique ayant mené au plan directeur

Un plan directeur provisoire pour le parc a été diffusé aux fins d'examen public en juin 2014. Au cours d'une vaste période de consultation qui a duré jusqu'à la fin d'octobre, des milliers de personnes ont été consultées dans le cadre d'une centaine d'événements auxquels Parcs Canada a participé dans les collectivités avoisinantes; plus de 500 personnes ont assisté à quatre réunions publiques à Toronto (au centre-ville et à Scarborough), à Markham et à Pickering; et Parcs Canada a tenu 30 réunions avec tous les ordres de gouvernement et des organisations non gouvernementales. Parcs Canada a également

consulté le Cercle consultatif des Premières Nations du parc urbain national de la Rouge et travaillé en étroite collaboration avec celui-ci. Près de 10 000 commentaires ont été reçus au cours de l'été et de l'automne 2014, dont le résumé se trouve dans le présent rapport.

En tenant compte du grand nombre de commentaires reçus durant la phase de consultation de 2014, le personnel a commencé à peaufiner le plan directeur provisoire.

Après le transfert des premières terres destinées au parc et sa création officielle en mai 2015, les premières expériences de Parcs Canada relatives à l'exploitation du parc, à la restauration écologique et à l'amélioration des terres agricoles ont apporté des connaissances et du savoir-faire en ce qui concerne la réalité « sur le terrain », ce qui a aidé à peaufiner davantage le plan directeur. De plus, la consultation régulière du Cercle consultatif des Premières Nations, de la Province de l'Ontario, des municipalités régionales et locales, du TRCA et des partenaires et intervenants s'est poursuivie tout au long de la période de 2015 à 2018. La participation de Parcs Canada à de nombreux événements publics et communautaires a permis aux employés d'en apprendre davantage sur les désirs et les préoccupations du public à l'égard du parc. Enfin, la contribution périodique de Parcs Canada à de nombreux exercices provinciaux, régionaux et locaux de planification de l'utilisation des terres et du transport a apporté de l'information supplémentaire dont tient compte la version définitive du plan directeur.

Après les modifications apportées en octobre 2017 à la *Loi sur le parc urbain national de la Rouge*, Parcs Canada a lancé une deuxième phase de consultation officielle à la fin de 2017. Cette consultation portait sur trois sujets principaux : l'intégrité écologique du parc en tant que la première priorité absolue de la gestion du parc; les garanties à long terme pour la collectivité agricole du parc; et le parc en tant que porte d'entrée vers l'environnement et le patrimoine. Cette phase de

consultation comprenait six réunions avec des partenaires autochtones du Cercle consultatif des Premières Nations du parc urbain national de la Rouge, et six ateliers auxquels ont participé 23 organisations concernées, des bénévoles du parc et des représentants de 12 ministères et organismes gouvernementaux. Des réunions ont également eu lieu individuellement avec un nombre de groupes d'intervenants. Les résultats de cette phase de consultation sont consignés ci-dessous.

En quoi le plan directeur provisoire de 2014 a été amélioré

Les commentaires reçus en 2014 et en 2018 ont amené d'importants changements au plan directeur provisoire du parc urbain national de la Rouge. Les principaux changements que renferme le plan directeur définitif de 2018 sont présentés ci-dessous :

- La première priorité de la **préservation ou du rétablissement de l'intégrité écologique** est intégrée à tous les éléments du plan directeur, dont la nature, la culture, l'agriculture, l'expérience du visiteur et la diffusion externe, afin de tenir compte des modifications de 2017 à la *Loi sur le parc urbain national de la Rouge*.
 - Le plan inclut l'agrandissement du parc de quelque 2 000 hectares dans la moraine d'Oak Ridges à Pickering et à Uxbridge, annoncé en 2015 et suivi en 2017 par le transfert de l'administration de Transports Canada à Parcs Canada.
 - Le plan intègre les dispositions modifiées de la *Loi* concernant les **garanties pour les agriculteurs** dans le contexte de la priorité absolue de l'intégrité écologique dans la gestion du parc. Pour ce faire, le plan s'appuie sur les orientations de la *Loi* pour encourager des « pratiques agricoles durables ».
 - **Les points de vue des Premières Nations sur l'intégrité écologique** sont intégrés un peu partout dans le plan directeur sous l'angle du savoir autochtone relatif à la gestion des écosystèmes, de l'apprentissage de la population (et des visiteurs) concernant la préservation ou le rétablissement de l'intégrité écologique et de la participation active à la restauration écologique.
- **Six concepts de gestion par secteur** couvrent de plus petits secteurs géographiques du parc pour offrir une orientation particulière de gestion des ressources naturelles, patrimoniales et culturelles, de l'agriculture, des possibilités d'expérience et d'éducation pour les visiteurs et de la préservation ou du rétablissement de l'intégrité écologique. Ces concepts visent à concevoir des mesures stratégiques clés adaptées aux circonstances uniques et variées des différents secteurs du parc. Des cartes de chacun des secteurs offrent un portrait plus complet du parc tel que souhaité dans le futur.
 - Les stratégies clés ont été modifiées afin de présenter une **définition plus claire** de ce qui doit être accompli au cours de la durée de vie du plan directeur. Cette structure de plan simplifiée est complétée par des mesures et des objectifs clairs, et par des cibles plus précises liées aux résultats souhaités.
 - Le **libellé du plan est simplifié** et des encadrés ont été ajoutés pour expliquer les termes et les concepts clés.

« Ce que nous avons entendu » en 2018

Les six réunions avec des représentants des dix membres du Cercle consultatif des Premières Nations (CCPN) du parc ont permis d'étudier différents aspects de l'intégrité écologique du parc; une autre présentation de type « ce que nous avons entendu » et une discussion connexe lors d'une réunion ultérieure du CCPN ont permis d'approfondir la question.

Les six ateliers pour les intervenants et les représentants du gouvernement visaient à examiner l'éventail de mesures qui appuieraient le mieux : 1) ce que signifie l'intégrité écologique pour le parc de la Rouge; 2) la création d'une collectivité agricole dynamique; et 3) le positionnement du parc en tant que « porte d'entrée » vers la nature, la culture et l'agriculture.

« Ce que nous avons entendu » – Premières Nations

Les discussions avec nos partenaires des Premières Nations s'articulaient essentiellement autour de trois questions liées à l'intégrité écologique (IE) du parc de la Rouge. Une synthèse des principaux messages est présentée ci-après.

→ À votre avis, comment l'intégrité écologique se reflète-t-elle sur le paysage du parc?

- Divers écosystèmes sont représentés dans le parc;
- Tous les éléments de l'écosystème fonctionnent ensemble si des pratiques durables sont adoptées; on constate une interconnectivité;
- Des milieux aquatiques sains favorisent des sols sains, ce qui soutient la santé des gens;
- Le contexte urbain et l'aspect agricole du parc doivent être pris en considération (des sols et des milieux aquatiques sains font partie de l'IE);
- Respecter la terre; la terre fait partie du patrimoine culturel;
- Les municipalités et les autres ordres de gouvernement comprennent la valeur, la vision et l'IE du parc;
- Nous protégeons les habitats pour les humains également; ces habitats doivent être sains.

→ D'après vous, que faudrait-il faire pour atteindre l'intégrité écologique?

- Fonder les interventions sur la compréhension de l'interconnectivité;
- Intégrer l'agriculture à l'IE et faire participer les agriculteurs à la planification de l'IE et à la durabilité agricole;
- Apprendre des Premières Nations en quoi consiste l'agriculture en harmonie avec l'IE;
- Pratiquer différents types d'agriculture/réduction de l'utilisation de pesticides et d'herbicides;
- Patrimoine culturel – faciliter les expériences d'immersion qui rapprochent les gens de la terre et de la nature;
- Éduquer les visiteurs et la population en général à l'égard du respect de la terre (adapter à différents niveaux de connaissance et d'expérience);
- Entreprendre la restauration écologique; utiliser des plantes indigènes;
- Collaborer avec les municipalités à la planification et à l'infrastructure afin que leurs interventions soutiennent l'IE du parc;
- Veiller à ce que l'augmentation de la demande touristique soit gérée en appui à l'IE;
- Cultiver plus de plantes indigènes adaptées à la terre locale;

- Tenir compte de facteurs à grande échelle (intervenir en fonction du bassin versant, tenir compte des effets du changement climatique);
- Lancer des projets pilotes et des projets de démonstration (p. ex. éviter de faire paître le bétail près des cours d'eau, projets d'écologie routière);
- Mettre sur pied un comité sur la durabilité;
- Créer des jardins publics;
- Dresser des inventaires et approfondir les connaissances sur l'état de référence du parc, et surveiller toutes les activités, conditions et tendances.

→ Comment savoir si nous avons atteint l'intégrité écologique dans le parc?

- Le point d'arrivée sera toujours en évolution; les conditions ne seront jamais parfaites;
- Faire preuve de sens pratique (une définition fonctionnelle de l'IE changera constamment); le parc ne redeviendra jamais intact;
- La terre est en meilleur état que celui dans lequel nous l'avons trouvée;
- Les trois éléments essentiels de la vie – l'eau, l'air et la terre – sont sains;
- La résilience de l'écosystème est maintenue ou améliorée;
- Les écosystèmes sont autosuffisants;
- Le savoir traditionnel autochtone a un rôle à jouer dans la connaissance de l'état de l'IE;
- Le Cercle consultatif des Premières Nations aide à surveiller les progrès accomplis par rapport aux cibles;
- Les animaux, les poissons et les oiseaux sont revenus (p. ex. la pie-grièche grise, les abeilles, l'asclépiade et le saumon);
- Présence réduite d'espèces envahissantes (p. ex. les roseaux);
- Les agriculteurs du parc contribuent à l'IE;
- On observe une conscientisation accrue (tous les cinq ans, demander aux gens s'ils constatent une amélioration de l'IE);
- Avons-nous fait preuve d'innovation?

« Ce que nous avons entendu » – Invervenants, bénévoles et gouvernement

Deux ateliers avec le gouvernement et trois avec les intervenants ont eu lieu, de même qu'un atelier

réunissant des bénévoles du parc. Les participants ont exploré les trois sujets suivants :

- Ce que signifie l'intégrité écologique pour le parc de la Rouge;
- Création d'une collectivité agricole dynamique;
- Positionnement du parc en tant que « porte d'entrée » vers la nature, la culture et l'agriculture.

Durant chaque atelier, de petits groupes de participants ont évalué dix mesures clés présentées pour chaque thème¹. Chaque groupe a étudié six questions associées à chacun des thèmes et consigné ses réponses dans un cahier. Chaque participant devait également choisir les deux mesures qu'ils considéraient comme les plus importantes dans chacune des trois catégories en affichant 6 « points » sur une liste de murale de 31 mesures.

Un résumé des résultats des six ateliers est présenté ci-dessous.

THÈME 1 : Ce que signifie l'intégrité écologique pour le parc de la Rouge

→ *Ce que signifie l'intégrité écologique (IE) pour le parc de la Rouge*

Les participants sentaient que la diversité des paysages du parc et son contexte urbain formaient les concepts d'« équilibre » et d'« intégration » essentiels à la compréhension et à l'intégration de l'IE, en particulier du point de vue de l'agriculture et de la fréquentation. Les sujets de discussion courants comprenaient l'« amélioration continue » de l'IE, l'innovation et la collaboration avec tous les usagers et les intervenants du parc. La population était considérée comme un élément clé de la préservation ou du rétablissement de l'IE.

Les plus excitants des « 10 priorités » d'intervention

- Un programme intégré à long terme de restauration écologique et d'amélioration des terres agricoles axé sur le rétablissement de la fonction écosystémique, l'amélioration de la connectivité et l'adoption de meilleures pratiques agricoles;

- Un plan d'action visant des espèces en péril multiples mis en œuvre à l'intérieur d'un an;
- Un programme de surveillance intégré des forêts, des milieux humides, des écosystèmes d'eau douce et des terres agricoles.

Mesures les plus difficiles à mettre en œuvre

Les participants sentaient que le rétablissement des espèces en péril et l'atteinte de l'harmonie entre le parc et les infrastructures municipales et autres, comme les routes qui traversent le parc, seraient les mesures les plus difficiles à réaliser.

Autres idées de mesures

Trois autres mesures ont été proposées : influencer les interventions en amont qui touchent le parc; renforcer la capacité des agriculteurs à contribuer à l'amélioration de l'intégrité écologique; et acquérir de nouvelles terres.

Le succès signifie...

- Capacité de mesurer l'amélioration de la diversité spécifique et de dénombrer plus d'individus;
- Connaître le point de départ et se fixer des buts concrets;
- Collaboration;
- Augmenter le rendement agricole, la viabilité économique et la biodiversité sur la terre agricole;
- Résilience, harmonie et équilibre;
- Cesser l'utilisation de sel sur les routes;
- « Propre, vert, accessible, abordable, ouvert, diversifié, utilisable, connecté, attrayant, significatif ».

Mesures jugées plus importantes par certains participants

1. Programme intégré à long terme de restauration écologique et d'amélioration des terres agricoles axé sur le rétablissement de la fonction écosystémique, l'amélioration de la connectivité et l'adoption de meilleures pratiques agricoles;
2. Collaboration avec les gouvernements responsables des routes et des autres éléments d'infrastructure qui traversent le parc afin que l'entretien, l'exploitation et l'amélioration de ces éléments soient compatibles avec l'intégrité écologique du parc.

¹ Le thème « porte d'entrée » vers la nature, la culture et l'agriculture comprenait 11 mesures.

3. Utiliser des plans agricoles et des pratiques agricoles exemplaires pour instaurer une collectivité agricole dynamique qui soutient également la préservation ou le rétablissement de l'intégrité écologique.

THÈME 2 : Création d'une collectivité agricole dynamique

→ *Ce que signifie une collectivité agricole dynamique dans le parc de la Rouge*

Les participants ont examiné l'agriculture d'un vaste point de vue intégré, la considérant comme étant durable sur le plan économique et écologique et comme un acteur de la préservation ou du rétablissement de l'intégrité écologique. Ils voyaient le parc comme une vitrine internationale de l'agriculture de pointe, ce qui comprendrait des possibilités éducatives pour les visiteurs du parc. La diversité des cultures était jugée importante. Une citation résume la discussion : [Une collectivité agricole dynamique suppose...] « des agriculteurs dont les activités sont rentables, durables et novatrices, et qui ont un impact positif sur l'environnement qui entoure leurs terres ».

Les plus excitants des « 10 priorités » d'intervention

- Mettre en place un cadre de location axé sur la stabilité à long terme, la viabilité économique, la protection des ressources naturelles, culturelles et agricoles, le juste rendement pour l'État et l'investissement des locataires dans les terres louées.
- Introduire des pratiques agricoles exemplaires en collaboration avec des agriculteurs et des organismes agricoles du parc, des universités, le gouvernement et d'autres institutions dans la recherche ainsi que les projets pilotes et de démonstration.

Mesures les plus difficiles à mettre en œuvre

Les participants avaient l'impression que les changements dans les pratiques agricoles requis pour prioriser l'intégrité écologique – la capacité des agriculteurs de trouver le temps de rendre compte des progrès – et de développer une « marque » agricole du parc de la Rouge, poseraient les plus grandes difficultés.

Autres idées de mesures

Deux autres mesures ont été proposées, soit la désignation d'un « champion de l'agriculture » pour

représenter les agriculteurs et promouvoir l'agriculture dans le parc de la Rouge, et l'établissement d'un lien entre le parc et le système agricole de la région élargie du Golden Horseshoe.

Le succès signifie...

- Confiance mutuelle et collaboration;
- Point de départ clair afin de mesurer les améliorations réalisées grâce à des pratiques exemplaires de gestion;
- Le parc est un chef de file en matière de pratiques agricoles qui génèrent des produits de qualité et contribuent à l'IE;
- Les plans agricoles incluent des mesures d'IE;
- Les agriculteurs sont heureux;
- Les récoltes et les produits du parc de la Rouge sont vendus localement et la marque agricole du parc est reconnue;

Mesures jugées plus importantes par certains participants

1. Mettre en place un cadre de location axé sur la stabilité à long terme, la viabilité économique, la protection des ressources naturelles, culturelles et agricoles, le juste rendement pour l'État et l'investissement des locataires dans les terres louées.
2. Élaborer une approche d'agriculture durable à l'échelle du parc qui cerne les possibilités de diversification, d'agriculture communautaire, de mentorat, de fermes-incubateurs, de commercialisation et d'agrotourisme.
3. Collaborer avec les locataires afin d'élaborer et de mettre en œuvre un plan agricole pour chaque locataire agricole et de déterminer les contributions de chacun des agriculteurs pour concrétiser la vision du parc, notamment le soutien à l'agriculture durable et la préservation ou le rétablissement de l'intégrité écologique.

THÈME 3 : Positionnement du parc en tant que « porte d'entrée » pour découvrir l'environnement et le patrimoine du Canada

→ *En quoi le parc de la Rouge peut-il servir de « porte d'entrée »?*

Les participants ont recensé de nombreuses possibilités de « porte d'entrée » pour le parc. Celui-ci pourrait initier les résidents de la région urbaine la plus vaste au Canada à différents éléments : nature, culture, histoire, paysage, agriculture et systèmes alimentaires; milieu rural de

l'Ontario; réseau de parcs nationaux. Le parc pourrait promouvoir un mode de vie sain, inciter les visiteurs à l'action dans leurs propres collectivités et présenter les pratiques exemplaires adoptées dans le réseau de parcs nationaux. Les participants ont jugé essentiel d'offrir un accès adéquat par les réseaux ferroviaires, par autobus, à pied et à vélo afin de rendre le parc accessible à tous les visiteurs, quels que soient leurs moyens et leur capacité. Une diffusion externe de grande qualité, au-delà des limites du parc, dans l'ensemble de la région du Grand Toronto, était aussi considérée comme importante pour le rôle de « porte d'entrée ».

Les plus excitants des « 11 priorités » d'intervention

- Une stratégie visant à promouvoir le parc urbain national de la Rouge en tant qu'aire protégée ayant une importance nationale et à améliorer l'orientation pour les visiteurs.
- Possibilités d'initiation au camping pour les Canadiens et les nouveaux arrivants à revenu faible ou moyen, et création de partenariats, aux fins de la programmation, avec des bibliothèques, des centres de loisirs, des centres communautaires, des organismes d'accueil des nouveaux arrivants, des événements et des festivals de la région du Grand Toronto, etc.
- Un programme d'adoption de sentiers pour lequel des bénévoles peuvent aider à prévenir le rejet de déchets et à les enlever, agir comme ambassadeurs du parc et aider à des travaux mineurs d'entretien de sentier.

Mesures les plus difficiles à mettre en œuvre

Les participants avaient l'impression qu'un accès pratique au parc, en transport en commun, serait un défi majeur, tout comme le seraient les travaux requis pour achever les 100 km de sentiers dans le parc, et pour transformer un parc connu seulement dans le voisinage en une offre touristique de la région du Grand Toronto.

Autres idées de mesures

D'autres idées ont été proposées, notamment l'intégration des intérêts autochtones dans le thème de la « porte d'entrée » et l'intégration d'activités au programme scolaire de l'Ontario. L'établissement de liens avec les organismes touristiques régionaux a également été suggéré. En ce qui a trait à l'accès, certains ont proposé un meilleur accès ferroviaire

(c.-à-d. GO Transit) et l'ajout de points d'accès secondaires.

Le succès signifie...

- Connaître son propre impact (p. ex. sondage auprès des visiteurs);
- La « marque » du parc est largement reconnue (destination mondiale, signalisation);
- Les visiteurs du parc de la Rouge vont visiter d'autres parcs au Canada;
- Les visiteurs en ont appris davantage sur l'environnement et le patrimoine lors de leur visite dans le parc;
- Plus de sentiers et de centres d'accueil;
- Travailler avec d'autres pour exécuter les programmes;
- « Visiteurs diversifiés, satisfaits, mobilisés et éduqués qui reviennent dans le parc régulièrement ».

Mesures jugées plus importantes par certains participants

1. Aménager deux centres d'accueil principaux à Toronto et Markham et des aires d'accueil secondaires un peu partout dans le parc.
2. D'ici à 2022, augmenter considérablement le nombre de sentiers dans le parc.
3. Offrir des promenades guidées hebdomadaires gratuites et d'autres programmes d'interprétation et d'éducation qui mettent en valeur le patrimoine naturel, culturel et agricole.

« Ce que nous avons entendu » en 2014

La phase de consultation de 2014 relative au plan directeur a produit un vaste éventail de commentaires d'une large gamme de participants. Un questionnaire fourni au moyen du sondage en ligne et aux cinq réunions publiques a permis aux participants de préciser ce qu'ils aimaient du plan directeur, ce qu'ils jugeaient utile d'améliorer et des suggestions particulières qu'ils souhaitaient formuler relativement aux stratégies clés.

Le résumé qui suit consense les commentaires reçus en conséquence, et intègre les présentations faites par les gouvernements, les membres du Cercle consultatif des Premières Nations et les organisations non gouvernementales.

Principales forces recensées dans le plan directeur provisoire du parc urbain national de la Rouge

- La conservation de la nature, une collectivité agricole dynamique et un réseau continu de sentiers entre le lac Ontario et la moraine d'Oak Ridges.
- L'approche de gestion intégrée de Parcs Canada à l'égard de la nature, de la culture et de l'agriculture.
- L'inclusion de l'agriculture dans le parc et des possibilités qu'il offre pour rapprocher les visiteurs de l'agriculture, pour diversifier les cultures et produire des aliments locaux, pour les nouveaux agriculteurs et pour l'innovation par la recherche et le développement.
- La mise sur pied d'un programme efficace d'intendants et d'ambassadeurs bénévoles et la participation continue d'organismes bénévoles à la protection et à la mise en valeur du parc.
- La création d'un programme d'expérience du visiteur à la fois riche et inspirant, guidé par des programmes d'apprentissage solides et des expériences inclusives dans le parc pour les jeunes familles, les néo-Canadiens et les jeunes.
- La mobilisation proactive de partenaires des Premières Nations dans la conservation et la mise en valeur du parc urbain national de la Rouge par l'entremise du Cercle consultatif des Premières Nations.
- L'élaboration d'un programme de prévention et d'application de la loi soutenu par une équipe de gardes de parc.
- L'accent mis sur le transport en commun, le vélo, la marche et d'autres moyens de transport « verts » pour accéder au parc et le traverser.
- La collaboration avec les municipalités, les universités et le secteur privé, notamment un cadre de gouvernance inclusif et un programme de recherche solide.

Thèmes du plan directeur provisoire de 2014 que les participants jugeaient nécessaire de clarifier ou de retravailler

Généralités

- Nécessité d'une approche écologique renforcée pour la planification et la gestion globales du parc. La biodiversité des espèces indigènes et la santé et la résilience des écosystèmes du parc étaient considérées comme des objectifs fondamentaux, de façon à ce que toutes les améliorations, les activités de gestion et

l'exploitation du parc améliorent son état écologique.

- Description plus claire de la signification de la *Loi sur le parc urbain national de la Rouge*.
- Plus de détails cartographiques et de précisions sur la mise en œuvre qui décrivent ce qui arrivera dans le parc et à quel endroit.
- Structure du plan moins alambiquée pour éviter les chevauchements et la répétition de certains sujets.
- Langue plus claire et facile à comprendre qui s'adresse aux jeunes; définir la terminologie.
- Stratégies, objectifs et mesures assortis de cibles mesurables.
- Une section « aller de l'avant » décrivant les processus à suivre dans la planification future du parc.

Patrimoine naturel

- Meilleure orientation relative à la restauration et aux espèces en péril, avec plus de détails sur la protection et la gestion de ce qui existe déjà (p. ex. biodiversité, ressources aquatiques, dangers naturels et plaines inondables, espèces envahissantes).
- Plus de détails sur la façon dont le plan « satisfait ou dépasse » les politiques provinciales, incluant la connectivité des écosystèmes entre le lac Ontario et la moraine d'Oak Ridges.
- Orientation sur la façon dont Parcs Canada gèrera les effets du changement climatique dans le parc.
- Surveillance et gestion adaptative plus systématiques, par exemple dans le contexte des bassins hydrographiques et des écosystèmes.
- Façon dont les utilisations du territoire seront gérées afin qu'elles soient bénéfiques pour les écosystèmes et les objectifs du parc.

Agriculture et patrimoine culturel

- Plus de clarté et de précisions sur ce que signifie l'agriculture durable et sur la façon dont elle sera mise en œuvre (gestion des sols, pollinisateurs, sécurité alimentaire en milieu urbain, pratiques exemplaires de gestion, etc.)
- Façon dont la transition vers l'agriculture durable sera mise en œuvre.
- Orientation approfondie relativement au patrimoine culturel (p. ex. archéologie, réutilisation adaptative des bâtiments).

Expérience du visiteur

- Examiner le nombre de visiteurs que le parc peut accueillir.
- Accent mis sur d'autres groupes que les jeunes, les nouveaux arrivants et les jeunes familles de la région du Grand Toronto pour inclure les Canadiens de la génération du baby-boom et des milieux ruraux.
- Importance accrue accordée aux possibilités d'activités de type « initiation », incluant les programmes scolaires, familiaux et culturels.
- Précisions sur les utilisations de sentiers et les activités récréatives permises (p. ex. pêche, camping).
- Façon dont les installations et les activités destinées aux visiteurs soutiennent l'environnement et les expériences quatre saisons.

Collaboration

- Renforcement de l'orientation des activités bénévoles et importance accrue accordée au bénévolat.
- Façon dont le parc s'inscrit dans l'offre et la promotion touristiques à plus grande échelle.
- Démonstration d'un leadership tangible en matière écologique dans la gestion du parc.
- Gestion de l'infrastructure qui traverse le parc (p. ex. les impacts sur la faune, les effets cumulatifs).
- Façon dont Parcs Canada collaborera avec le public, les intervenants et les municipalités relativement à l'utilisation des terres à l'intérieur du parc et avec d'autres entités de manière à ce que l'utilisation des terres adjacentes au parc contribue à son intégrité.

L'avenir

Ce rapport sur la consultation publique marque la conclusion du programme de consultation auprès du public concernant le premier plan directeur du parc urbain national de la Rouge. La participation vaste et constructive des Premières Nations, du public, des organisations non gouvernementales et du gouvernement a permis de produire un plan directeur grandement amélioré par rapport à l'ébauche diffusée en 2014.

Avec plus des deux tiers des terres ciblées pour le transfert qui sont maintenant administrées par Parcs Canada, le parc urbain national de la Rouge a non seulement été créé, il est maintenant opérationnel. La mise en œuvre de ce plan directeur prendra de plus en plus d'importance à mesure que l'administration des terres restantes sera transférée à Parcs Canada.

Bien que soit maintenant conclue une autre phase de la consultation pour l'établissement de ce parc unique, la diffusion du présent rapport en amorce une autre encore. La mise en œuvre du plan directeur approuvé sera caractérisée par un processus continu de consultation et de dialogue avec les partenaires autochtones, les intervenants, le public et d'autres gouvernements grâce à des mécanismes décrits dans ce plan. De cette façon, le public qui visite le parc, y vit ou y travaille continuera de contribuer à façonner l'avenir qu'il aura participé à définir durant l'élaboration de ce plan directeur.

Parcs Canada remercie les nombreuses personnes et organisations qui ont investi du temps, des efforts, des réflexions et leur passion pour contribuer à préparer ce plan directeur, et vous invite à poursuivre votre participation à la création de l'avenir prometteur du parc.